Docusign Envelope ID: 26DF7017-E460-47C8-B4A5-F25CE90C4674

« CELFY »

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.620 euros

Siège social : GRENTHEVILLE (14540) – 43, Boulevard des Nations, ZAC Eôle

RCS CAEN 653 820 175

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 8 AVRIL 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTEE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un montant de 2.012.571,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : …….…….....2.012.571,24 euros

Dividendes aux associés pour…….……..1.000.000,00 euros
soit une somme brute d'environ 3,268 euros
pour chacune des 306.000 actions.

Le solde, soit la somme de 1.012.571,24 euros
en totalité au crédit du poste « Autres Réserves »
dont le solde est porté de 3.732.723,06 euros à 4.745.294,30 euros après affectation.

L'Assemblée Générale prend acte que les capitaux propres ressortent à 5.854.910,62 euros après affectation.

L'Assemblée Générale décide que le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte de l'information donnée par la direction selon laquelle le dividende n'est pas éligible à l'abattement de 40%, mentionné à l'article 158-3-2° du code général des impôts qui ne bénéficie qu'aux seules personnes physiques domiciliées en France.

Docusign Envelope ID: 26DF7017-E460-47C8-B4A5-F25CE90C4674

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend également acte que le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cet abattement, ont été les suivants (en euros) :

EXERCICE CLOS CONCERNE	DISTRIBUTION GLOBALE (EN EUROS)[B]	DIVIDENDE PAR ACTION O	DIVIDENDE PAR ACTION P	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT [A]		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT[A] (EN EUROS)
				Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31.12.2024	1.000.000,00 €	3,268 €	-	-	-	1.000.000,00 €
31.12.2023	700.000,00 €	2,287 €	-	-	-	700.000,00 €
31.12.2022	700.000,00 €	2,287 €[C]	-	-	-	700.000,00 €

(a) En application de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, les dividendes ou autres revenus distribués par les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés, sont réduits, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, d'un abattement égal à 40 % de leur montant brut perçu.

(b) En application des dispositions de l'article 117 Quarter du Code Général des Impôts issues de la Loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 et applicables aux distributions perçues à compter du 1er janvier 2018, les personnes physiques domiciliées en France sont de plein droit soumises au PFU au taux de 12,8% ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6 % (taux applicable à compter du 1er janvier 2026 consécutivement à l'adoption de la LOI n° 2025-1403 du 30 décembre 2025 de financement de la sécurité sociale pour 2026), précomptés par la société distributrice ou sur option, expresse et irrévocable, soumises à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après application de l'abattement de 40 % sur le dividende brut voté visé au (a) ci-dessus (la société distributrice étant assujettie à l'impôt sur les sociétés).

(c) Les actions P ayant été converties automatiquement en actions ordinaires O le 1er juillet 2022, les actions ordinaires composent l'intégralité du capital social de la Société depuis cette date.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme,

Signé par :
Marc ROLLET
6304F6F3E58742A...

Le Président

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37
Certifié conforme
Signé par :
Marc ROLLET
6304E6E3E58742A...

N° 2050-SD 2026

(1) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : CELFY — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 43 boulevard des Nations 14540 GRENTHEVILLE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET* : 65382017500095 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31122025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I) — AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * — AB / AC			
		Frais de développement * — CX / CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires — AF / AG	98 453	56 373	42 080
		Fonds commercial (1) — AH / AI			
		Autres immobilisations incorporelles — AJ / AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes — AL / AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains — AN / AO			
		Constructions — AP / AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels — AR / AS	1 125 317	587 901	537 416
		Autres immobilisations corporelles — AT / AU	4 761 736	1 326 651	3 435 085
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes — AV / AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations — CS / CT	84 585		84 585
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille — CU / CV			
		Créances rattachées à des participations — BB / BC			
		Autres titres immobilisés — BD / BE			
		Prêts — BF / BG			
		Autres immobilisations financières * — BH / BI	68 057		68 057
		TOTAL (II) — BJ / BK	6 138 148	1 970 925	4 167 223
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements — BL / BM	669 147	27 647	641 500
		En cours de production de biens — BN / BO			
		En cours de production de services — BP / BQ			
		Produits intermédiaires et finis — BR / BS			
		Marchandises — BT / BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes — BV / BW	43 126		43 126
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* — BX / BY	11 386 759	139 208	11 247 551
		Autres créances (3) — BZ / CA	838 392		838 392
		Capital souscrit et appelé, non versé — CB / CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) — CD / CE	4 750 000		4 750 000
		Disponibilités — CF / CG	1 585 179		1 585 179
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) * — CH / CI	87 974		87 974
		TOTAL (III) — CJ / CK	19 360 577	166 855	19 193 722
		Frais d'émission d'emprunt (IV) — CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V) — CM			
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI) — CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) — CO / 1A	25 498 724	2 137 780	23 360 944

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

N° 2051-SD 2026

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : CELFY — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 620)	DA	1 000 620
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	8 934
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100 062
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 732 723
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 012 571
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	6 854 911
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	57 314
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	57 314
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 259 789
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 450 135
	Instruments financiers à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	585 792
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 018 772
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 956 768
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	64 375
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 113 090
	TOTAL (IV)	EC	16 448 720
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		23 360 944

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	13 523 390
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

N° 2052-SD 2026

Désignation de l'entreprise : CELFY

Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 359	FB	FC	1 359
	Production vendue biens *	FD	320	FE	FF	320
	Production vendue services*	FG	43 790 710	FH	FI	43 790 710
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	43 792 390	FK	FL	43 792 390
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	119 307
	Subventions d'exploitation				FO	101 849
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)				FP	137 767
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				F1	15 583
	Autres produits (1) (11)				FQ	50 216
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	44 217 111
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	16 024 266
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	7 519
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	7 921 753
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	356 623
	Salaires et traitements*				FY	9 137 415
	Cotisations sociales (10)				FZ	6 641 903
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	904 974
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC	73 498
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	21 803
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				G1	22 143
	Autres charges (12)				GE	2 743
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	41 114 641
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	3 102 470
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	113 792
	Reprises sur dépréciations				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2	
	Total des produits financiers (V)				GP	113 792
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	147 702
	Différences négatives de change				GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	147 702
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(33 910)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	3 068 560

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2026

Désignation de l'entreprise CELFY — Néant ☐ *

			Exercice N
	Produits exceptionnels (7)	**(VII)**	HD
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7)	**(VIII)**	HH
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ 440 183
	Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK 615 806
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 44 330 903
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 42 318 332
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 2 012 571

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP 230 843
	- Crédit - bail immobilier		HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J 2 462
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K 61 077
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)		HX
(6ter) Dont	- amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
	- amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8
	dont cotisations facultatives Madelin	A10	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2026

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : CELFY — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
			1		2		3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**	KD	103 570	KE		KF	23 806
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	934 400	KT		KU	206 964
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	900 392	KW		KX	1 530 554
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	1 644 502	KZ		LA	720 989
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	325 138	LC		LD	122 534
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	770 347	LI		LJ	748 306
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	**TOTAL III**	LN	4 574 779	LO		LP	3 329 347
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	84 585	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	30 366	1U		1V	48 703
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**	LQ	114 951	LR		LS	48 703
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	4 793 299	ØH		ØJ	3 401 856

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1	2		3		4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**	IO		LV	28 923	LW	98 453	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	16 047	MK	1 125 317	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	415 770	MN	2 015 176	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	41 734	MQ	2 323 756	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	24 868	MT	422 804	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	1 518 653	NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	**TOTAL III**	IY		NG	2 017 073	NH	5 887 053	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	84 585	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	11 012	2F	68 057	2G	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**	I3		NJ	11 012	NK	152 642	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	2 057 008	ØL	6 138 148	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2026

Exercice N clos le 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: CELFY

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice \|(col.1 - col.2) - col.5 (5)\|
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

N° 2055-SD 2026

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : CELFY — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	69 843	PF	15 454	PG	28 923	PH	56 373
TOTAL I		RK	69 843	RM	15 454	RN	28 923	RO	56 373
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	440 804	QA	163 144	QB	16 047	QC	587 901
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	477 998	QE	253 390	QF	415 770	QG	315 619
	Matériel de transport	QH	396 846	QI	403 411	QJ	19 592	QK	780 665
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	185 132	QM	70 104	QN	24 868	QO	230 367
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 500 780	QV	890 049	QW	476 277	QX	1 914 552
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 570 623	ØP	905 502	ØQ	505 200	ØR	1 970 925

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7	133	T8		T9	(133)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3	101	V4		V5	(101)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1	353	W2		W3	(353)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6	587	X7		X8	(587)
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT	587	NU		NV	(587)
Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**	NW		**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**	NY	587	**Total général** non ventilé **(NW - NY)**	NZ	(587)							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : CELFY — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	528	TM		TN	528	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	528	TS		TT	528	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	153 571	5W	21 803	5X	118 060	5Y	57 314
	TOTAL II	5Z	153 571	TV	21 803	TW	118 060	TX	57 314
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	20 778	6P	6 869	6R		6S	27 647
	Sur comptes clients	6T	92 285	6U	66 629	6V	19 707	6W	139 208
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	113 063	TY	73 498	TZ	19 707	UA	166 855
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	267 162	UB	95 301	UC	138 295	UD	224 169
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	95 301	UF	137 767		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise CELFY

Provisions pour hausse des prix	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise CELFY

Autres provisions réglementées	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise CELFY

Provisions pour impôts	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise CELFY

Autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Sinistres chantiers	153 571	21 803	118 060	57 314

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise CELFY

Autres immobilisations financières	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise CELFY

Autres provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2026

Désignation de l'entreprise : CELFY — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	68 057	UV		UW	68 057
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	380 300		380 300		
	Autres créances clients	UX	11 006 460		11 006 460		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 422		2 422		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	116 481		116 481		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	132 768		132 768		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	135 462		135 462		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	451 259		451 259		
	Charges constatées d'avance	VS	87 974		87 974		
	TOTAUX	VT	12 381 182	VU	12 313 125	VV	68 057
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH	3 259 789	920 013	2 056 971	282 805
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	4 018 772	4 018 772		
Personnel et comptes rattachés	8C	1 251 304	1 251 304		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	1 442 513	1 442 513		
État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 170 046	2 170 046		
État et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	93 142	93 142		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	1 450 135	1 450 135		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	64 375	64 375		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*	Z2				
Produits constatés d'avance	8L	2 113 090	2 113 090		
TOTAUX	VY	15 863 166	VZ 13 523 390	2 056 971	282 805
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 300 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	916 854			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL N° 2058-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise : CELFY | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant * | Exercice N, clos le : 31122025

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	2 012 571
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	7 155
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	4 575			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	2 580	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	476 978	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX			XW	478 557
	Amendes et pénalités	WJ	1 579	Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	649 084
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	1 379	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	1 379
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	10 696
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
	TOTAL I							WR	3 159 442

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS			
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU	528 507		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
		- imposées au taux de 0 %						WH			
		- imposées au taux de 19 %						WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY			
	Majoration d'amortissement*							XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF	
					Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				XG	33 278
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	(33 278)				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	561 785
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	2 597 657			
	déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	2 597 657		XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise CELFY

Réintégrations diverses	Montant
Dépenses de mécénat	10 696

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise CELFY

Déductions diverses	Montant

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2026

Désignation de l'entreprise CELFY — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Participation des salariés	9K	440 183	9L	495 096
Contribution Sociale de Solidarité des Salariés	9M	36 795	9N	33 411
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	476 978	YO	528 507
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237*septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'idenfication, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS — DGFiP N° 2058-C-SD2026

Désignation de l'entreprise : CELFY — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
			- Autres réserves	ZD	928 769
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 928 769	Dividendes	ZE	1 000 000
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	ØF	1 928 769	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	1 928 769

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	1 048 472	YQ	230 842
	— Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance			YT	1 559 027
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	348 532	XQ	425 254
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	2 011 731
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	469 316
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	3 456 424
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	7 921 753
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	59 578
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z	297 045
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	356 623
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY	7 229 016
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	4 579 297
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*			ØB	9 137 415
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	4,55 %
	— Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)			ZR	Si oui cocher 1 sinon 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH — 0 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		JQ	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS		
Revenu brut social (si le montant est positif)		JT	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise : CELFY Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	Logiciel	28 923		28 923		
	2	Matériel et	16 047		16 047		
	3	Installatio	415 770		415 770		
	4	Matériels d	41 734		19 591		22 143
	5	Matériels b	24 868		24 868		
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4	15 583	(6 559)	(6 559)				
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(6 559)			
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B) (Ventilation par taux)**		**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪					

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

N° 2059-A-SD

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

Désignation de l'entreprise CELFY

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des plus ou moins-values réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 12,8%	0%	

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

(13) SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2026

Désignation de l'entreprise : CELFY	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME N° 2059-C-SD 2026

Désignation de l'entreprise : CELFY Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④	⑤	col. ⑥= ②+ ③- ④ -⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : CELFY

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise : CELFY — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012025 et clos le : 31122025 — Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel : *	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	43 792 390
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	43 792 390

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	50 216
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	119 307
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	101 849
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	271 372

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	18 878 553
Variation négative des stocks	OQ	7 519
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	4 432 477
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	76 722
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 743
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	6 559
TOTAL 3	OJ	23 404 574

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	20 659 188

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	20 659 188

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	44 161 182
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	254
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX	
Période de référence GY du GZ	au	
Date de cessation	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

© Sage

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

N° 2059-F-SD 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 65382017500095

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CELFY

ADRESSE (voie) 43 boulevard des Nations

CODE POSTAL 14540 VILLE GRENTHEVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	306000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	2	Total des lignes P3 + P4	P6	306000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ROLLET MANAGEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 534371141 % de détention 80,00 Nb de parts ou actions 244800
Adresse : N° 13 Voie ROUTE DU PHARE
Code Postal 50760 Commune REVILLE Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination DANS LE MILLE
N° SIREN (si société établie en France) 843731712 % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 61200
Adresse : N° 43 Voie BOULEVARD DES NATIONS
Code Postal 14540 Commune GRENTHEVILLE Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032-NOT-SD

Docusign Envelope ID: 6AE01E5B-1483-82F6-80CC-60CE6E04FB37

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 65382017500053

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **CELFY**

ADRESSE (voie) **43 boulevard des Nations**

CODE POSTAL **14540** VILLE **GRENTHEVILLE**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	LARCHER NEGOCE GESTION		
N° SIREN (si société établie en France)	812575710			% de détention	100
Adresse : N°	43	Voie	BOULEVVARD DES NATIONS		
Code Postal	14540	Commune	GRENTHEVILLE	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	FICELLE		
N° SIREN (si société établie en France)	948353982			% de détention	29
Adresse : N°		Voie	LES QUATRE ROUTES		
Code Postal	14430	Commune	ANNEBAULT	Pays	FR
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Celfy

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Celfy
43 Boulevard des Nations ZAC Eôle 14540 GRENTHEVILLE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Celfy

43 Boulevard des Nations ZAC Eôle 14540 GRENTHEVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À Assemblée Générale de la société Celfy,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Celfy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les déboursés prévisionnels retenus pour le calcul du chiffre d'affaires à l'avancement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville St Clair, le 7 avril 2026

KPMG SA



Simon LUBAIS

Associé

Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

CELFY — Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	98 453	56 373	42 080	33 727
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**98 453**	**56 373**	**42 080**	**33 727**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 125 317	587 901	537 416	493 596
Autres immobilisations corporelles	4 761 736	1 326 651	3 435 085	1 810 056
Immobilisations en cours				770 347
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**5 887 053**	**1 914 552**	**3 972 501**	**3 073 999**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	84 585		84 585	84 585
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 057		68 057	30 366
TOTAL immobilisations financières :	**152 642**		**152 642**	**114 951**
ACTIF IMMOBILISÉ	**6 138 148**	**1 970 925**	**4 167 223**	**3 222 676**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	669 147	27 647	641 500	655 888
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**669 147**	**27 647**	**641 500**	**655 888**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	43 126		43 126	143 970
Créances clients et comptes rattachés	11 386 759	139 208	11 247 551	8 444 207
Autres créances	838 392		838 392	638 486
Charges constatées d'avance	87 974		87 974	90 360
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**12 356 251**	**139 208**	**12 217 043**	**9 317 024**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	4 750 000		4 750 000	5 713 624
Disponibilités	1 585 179		1 585 179	1 146 573
TOTAL disponibilités et divers :	**6 335 179**		**6 335 179**	**6 860 197**
ACTIF CIRCULANT	**19 360 577**	**166 855**	**19 193 722**	**16 833 109**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**25 498 724**	**2 137 780**	**23 360 944**	**20 055 785**

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

CELFY

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES				Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
SITUATION NETTE					
Capital social ou individuel	dont versé		1 000 620	1 000 620	1 000 620
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			8 934	8 934
Réserve légale				100 062	100 062
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves				3 732 723	2 803 954
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice				2 012 571	1 928 769
		TOTAL situation nette :		**6 854 911**	**5 842 339**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					528
		CAPITAUX PROPRES		**6 854 911**	**5 842 867**
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
		AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques				57 314	153 571
Provisions pour charges					
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**57 314**	**153 571**
DETTES FINANCIÈRES					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				3 259 789	2 876 815
Emprunts et dettes financières divers				1 450 135	755 872
		TOTAL dettes financières :		**4 709 924**	**3 632 687**
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS				585 792	682 098
DETTES DIVERSES				4 018 772	3 696 348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				4 956 768	4 498 959
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes				64 375	141 222
		TOTAL dettes diverses :		**9 039 914**	**8 336 529**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				2 113 090	1 408 033
			DETTES	**16 448 720**	**14 059 347**
Ecarts de conversion passif					
		TOTAL GÉNÉRAL		**23 360 944**	**20 055 785**

Compte de Résultat (Première Partie)

CELFY | Période du 01/01/2025 au 31/12/25 | Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 3112/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	1 359		1 359	7 088
Production vendue de biens	320		320	2 087
Production vendue de services	43790 710		43 790 710	40 439 663
Chiffres d'affaires nets	**43792 390**		**43 792 390**	**40 448 838**
Production stockée				
Production immobilisée			119 307	275 152
Subventions d'exploitation			101 849	177 409
Reprises sur amortissements et provisions			137 767	141 673
Autres produits			65 799	16 705
PRODUITS D'EXPLOITATION			**44 217 111**	**41 059 778**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			16 024 266	15 596 877
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			7 519	- 113 363
Autres achats et charges externes			7 921 753	8 489 898
TOTAL charges externes :			**23 953 538**	**23 973 411**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			356 623	326 975
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			9 137 415	7 408 572
Charges sociales			6 641 903	5 488 118
TOTAL charges de personnel :			**15 779 318**	**12 896 691**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			904 974	616 611
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			73 498	75 151
Dotations aux provisions pour risques et charges			21 803	100 087
TOTAL dotations d'exploitation :			**1 000 276**	**791 849**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			24 886	3 389
CHARGES D'EXPLOITATION			**41 114 641**	**37 992 315**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**3 102 470**	**3 067 462**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CELFY

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'éditic EURO

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 102 470	3 067 462
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		113 792	121 193
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		113 792	121 193
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		147 702	88 549
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		147 702	88 549
	RÉSULTAT FINANCIER	- 33 910	32 644
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 068 560	3 100 106
PRODUITS EXCEPTIONNELS			61 150
CHARGES EXCEPTIONNELLES			27 354
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		33 797
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		440 183	495 096
Impôts sur les bénéfices		615 806	710 038
	TOTAL DES PRODUITS	44 330 903	41 242 121
	TOTAL DES CHARGES	42 318 332	39 313 352
	BÉNÉFICE OU PERTE	2 012 571	1 928 769

SAS CELFY

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Table des matières

1 - Faits Majeurs	Page 2
2 – Informations relatives au bilan	Page 4
Actif	Page 4
Passif	Page 7
3- Informations relatives au compte de résultat	Page 9
4- Autres informations financières	Page 11

Annexes

5- Bilan

6- Compte de résultat

7- Immobilisations

8- Amortissements

9- Créances

10 - Dettes

Celfy

TEMPÉRAMENT D'EXPERTS

PLOMBERIE | CHAUFFAGE | VENTILATION | CLIMATISATION

1 Faits majeurs :

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Celfy a emménagé dans son nouveau siège social, sis 43 boulevard des Nations à Grentheville (14). Elle a quitté les locaux situés à Cormelles-Le-Royal et Mondeville.

De même, une nouvelle agence a vu le jour à Cherbourg en Cotentin

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n° 2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois au comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Ce changement de règlementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation et des charges d'exploitation. Les incidences financières et de présentation sont exposées dans le tableau synthétique du point « 1.3 application de la nouvelle réglementation comptable » ci-dessous.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3 Application de la nouvelle réglementation comptable

Le tableau ci-dessous fait apparaître le résultat 2024 retraité des reclassements :

	2025	2024 retraité	2024
Chiffre d'affaires	**43 792**	**40 449**	**40 449**
Produits d'exploitation	44 217	*41 012*	41 060
Charges externes	23 954	*23 864*	23 973
Impôts et taxes	357	327	327
Charges de personnel	15 779	12 897	12 897
Dotation d'exploitation	1 000	794	792
Autres charges d'exploitation	25	*29*	3
Charges d'exploitation	41 115	*37 910*	37 992
Résultat d'exploitation	**3 102**	***3 101***	**3 067**
Résultat financier	- 34	33	33
Résultat courant	**3 069**	***3 134***	**3 100**
Produits exceptionnels	-	-	61
Charges execptionnelles	-	-	27
Résultat exceptionnel	**-**	**-**	**34**
Participation	440	495	495
Impôts	616	710	710
Résultat net	**2 013**	**1 929**	**1 929**

Les transferts de charges 2024 apparaissent en charges externes pour 109 K€.

Les produits exceptionnels sont dorénavant classés en produits d'exploitations pour 61 K€ l'an passé.

Les charges exceptionnelles quant à elle se retrouvent en charges d'exploitation (26 K€)

2 Informations relatives au bilan :

ACTIF

2.1 Immobilisations incorporelles

2.1.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.2 Immobilisations corporelles

2.2.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Construction	Linéaire	10 ans
Matériel industriel	Linéaire	2 à 8 ans
Installations générales	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans

2.2.2 Crédit-Bail

(en K€)	Installations matériels outillages et matériels de transport
Valeur d'origine	1 226
Redevances payées :	
Cumuls des exercices antérieurs	818
Exercice encours	231
Total	**1 049**
Redevances restant à payer :	
A 1 an au plus	163
A plus d'1 an et 5 ans au plus	55
A plus de 5 ans	
Total	**218**
Valeur résiduelle	
A 1 an au plus	5
A plus d'1 an et 5 ans au plus	3
A plus de 5 ans	
Total	**8**
Montant pris en charge dans l'exercice	231

2.3 Immobilisations financières

2.3.1 Titres de filiales et participations

Liste des filiales et participations

Société	Situation nette	% capital détenu	Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires HT du dernier exercie clos
LNG (Larcher Négoce et Gestion)	113	100%	23	51	51	5 965
SCI Ficelle	- 57	29%	2	14	14	213

Mouvements principaux

(En K€)	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Titres de participation				
LNG (Larcher Négoce et Gestion)	51			51
SCI Ficelle	14			14
Team for the Planet	13			13
Titres N'Way	3			3

2.3.2 Autres immobilisations financières

Elles sont constituées de 68 K€ de dépôts et cautionnements.

2.4 Stocks

La valeur brute des stocks est déterminée de la manière suivante :

- Matières premières et approvisionnements : méthode du dernier prix standard.

Les éventuelles dépréciations de stock sont évaluées de la manière suivante :

- Matières premières et approvisionnements : méthode du dernier prix standard.

La dépréciation de stock est calculée sur les articles pour lesquels aucun mouvement n'a été détecté durant l'exercice.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stock de matières premières et fournitures	669	28	641

2.5 Créances

2.5.1 Produits à recevoir

(En K€)	Montant
Créances clients	2 051
Créances liées au personnel	1
Autres créances	
Total	2 052

2.6 Comptes de régularisation

2.6.1 Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 88 K€ et se composent de charges d'exploitation.
Elles sont maintenant positionnées au sein des Créances dans la présentation de l'actif.

L'impact de 2024 est de 90 K€

PASSIF

2.7 Tableau de variations des capitaux propres

(En K€)	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Capital	1 001			1 001
Primes, réserves, report à nouveau	2 913	928		3 841
Résultat	1 929	2 013	1 929	2 013
Total	5 843	2 941	1 929	6 855

Une distribution de dividendes a eu lieu sur l'exercice de 1.000 K€.

2.8 Capital

2.8.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 306 000 actions de 3.27 €uros de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position de début d'exercice	306 000	1 000 620 €
Mouvements		
Position de fin d'exercice	306 000	1 000 620 €

2.9 Provisions pour risques et charges

2.9.1 Tableau des provisions pour risques et charges

(En K€)	Début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Provisions pour risques	154	22	115	3	58
Provisions pour perte à terminaison					-
Total	**154**	**22**	**115**	**3**	**58**

2.9.2 Engagements pris en matière de retraite

La SAS CELFY cotise pour les ouvriers à une caisse sociale pour la prise en charge de l'indemnité de départ à la retraite.

L'engagement calculé comprend les Etam et les cadres de l'entreprise.

Cet engagement correspond aux indemnités de fin de carrière prévues par les conventions collectives des sociétés du Groupe. Il est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées à la date prévisionnelle de départ à la retraite (64 ans) avec salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment :

- Des droits conventionnels acquis par les salariés en fonction de leur ancienneté
- Du taux de rotation calculé selon un turnover moyen
- Des salaires et traitements
- D'un taux de revalorisation annuel des salaires de 2%
- De l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques
- Du taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année (3.65% en 2025)

L'engagement non provisionné est de : 785 K€.

Des contrats d'assurance souscrits couvrent ce passif à hauteur de 324 K€. Durant l'exercice, un versement volontaire a été effectué pour 50 K€.

2.10 Autres dettes

2.10.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit et autres charges financières	61
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	123
Dettes fiscales et sociales	1 435
Autres dettes	55
Total	**1 674**

3 Informations relatives au compte de résultat :

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

(En K€)	Montant
Vente de marchandises, France	
Production vendue biens et services, France	43 791
Total	**43 791**

3.2 Contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et la marge sont appréhendés selon la méthode de l'avancement.
Pour chaque chantier inachevé, les déboursés prévisionnels jusqu'à l'issue du projet sont estimés.
Le pourcentage d'avancement est déterminé en comparant les déboursés réalisés et prévisionnels réévalués.
Ce taux permet d'évaluer le chiffre d'affaires théorique du chantier par rapport au réalisé. Ainsi, une provision complémentaire est comptabilisée pour ajuster les produits aux charges engagées :

- Une facture à établir si la facturation théorique est supérieure à la facturation réalisée
- Un produit constaté d'avance dans le cas inverse.

3.3 Résultat financier

Le résultat financier positif s'élève à - 34 K€ et il est essentiellement composé des :

- Intérêts d'emprunts -87 K€
- Rémunération des comptes courants -51 K€
- Produits de placements 103 K€

3.3.1 Ventilation

(En K€)	Résultat courant	Participation	Total
Résultat avant impôts	**3 069**	**- 440**	**2 629**
Impôts au taux de 25%	- 773	124	- 649
Crédits d'impôts	33		33
Résultat après impôts	**2 329**	**- 316**	**2 013**

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature.

3.3.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases :

- Contribution Social de Solidarité des Sociétés	37 K€
- Participation	440 K€
- Perte à terminaison	-
	477 K€
Taux d'imposition	25%
Créance d'impôt différé	**119 K€**

4 Autres informations financières :

4.1 Effectifs à la clôture de l'exercice

	Personnel salarié
Cadres	22
Agents de maîtrise et techniciens	74
Ouvriers	178
Apprentis	42
Total	**316**

4.2 Engagements reçus

La BTP Banque s'est portée caution pour 5 824 K€ concernant le paiement des retenues de garantie.

Les autres engagements donnés concernent divers emprunts dont les encours au 31 décembre 2025 sont :

- Emprunts SG 33 K€
 - Nantissement du fonds de commerce
- Emprunt SG 59 K€
 - Nantissement du fonds de commerce
- Emprunt SG 365 K€
 - Nantissement du fonds de commerce
- Emprunt SG 59 K€
 - Nantissement du fonds de commerce
- Emprunt CA 3 K€
 - Nantissement du fonds de commerce